



PREFET DE LA CHARENTE

Sous-Préfecture de Cognac

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)**

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE**

Communes de **BROSSAC, BARDENAC, SAINT-VALLIER** et **YVIERS**

Par arrêté préfectoral du 24 mai 2016, une enquête publique est ouverte du mercredi 22 juin 2016 au vendredi 22 juillet 2016 inclus sur le dossier présenté par la SA EOLE RES dont le siège social est ZI de Courtine - 330 rue de Mourelet - 84000 AVIGNON, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien « Les Lorettes » composé de 5 éoliennes et de deux structures de livraison situé sur les communes de BROSSAC, BARDENAC, SAINT-VALLIER et YVIERS.

Cette activité relève du régime de l'autorisation suivant la rubrique n° 2980-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier, constitué conformément aux dispositions réglementaires, comporte notamment l'avis unique (défrichement et ICPE) de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (AE) sur l'étude d'impact.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, en mairies de BROSSAC (siège de l'enquête), BARDENAC, SAINT-VALLIER et YVIERS.

Il pourra formuler ses observations sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet dans les mairies de BROSSAC, BARDENAC, SAINT-VALLIER et YVIERS ou adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de BROSSAC (16480).

M. Jean-Marie FERLAND, lieutenant colonel en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de POITIERS, assurera des permanences en mairies les :

MAIRIES	JOURS	HEURES
BROSSAC	Mercredi 22 juin 2016	9h00 - 12h00
SAINT-VALLIER	Jeudi 30 juin 2016	14h00 - 17h00
BARDENAC	Vendredi 8 juillet 2016	9h00 - 12h00
YVIERS	Lundi 11 juillet 2016	14h00 - 17h00
BROSSAC	Vendredi 22 juillet 2016	14h00 - 16h30

En cas d'empêchement, il sera remplacé par son suppléant, M. Jacques VIAN, attaché territorial principal en retraite, jusqu'au terme de la procédure.

Toute demande complémentaire sur le projet peut être adressée au porteur du projet.

Adresse postale : Sous-préfecture 362 rue Jean Taransaud – CS 90259 – 16112 COGNAC CEDEX

Tél 05 45 82 00 60 - fax 05 45 82 27 15

Horaires d'ouverture : lundi mardi jeudi et vendredi 8h30-12h00 13h00-15h30 mercredi 8h30-12h30 – site Internet : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la Sous-Préfecture de Cognac, à la préfecture de la Charente (Direction des Collectivités Locales et des procédures Environnementales - Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures Environnementales) et dans les mairies de BROSSAC, BARDENAC, SAINT-VALLIER et d'YVIERS, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation ou de rejet sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Cet avis d'enquête, l'avis de l'AE ainsi que les résumés non techniques des études d'impact et de dangers sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Charente : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique « Politiques publiques - Environnement »).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès l'ouverture de l'enquête publique.

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être obtenues auprès de la société EOLE RES, représentée par M. Ludovic MERCIER (05 24 54 45 00).

COGNAC, le

25 MAI 2016

P/ LE PREFET et par délégation  
Le Sous-Préfet

Olivier MAUREL